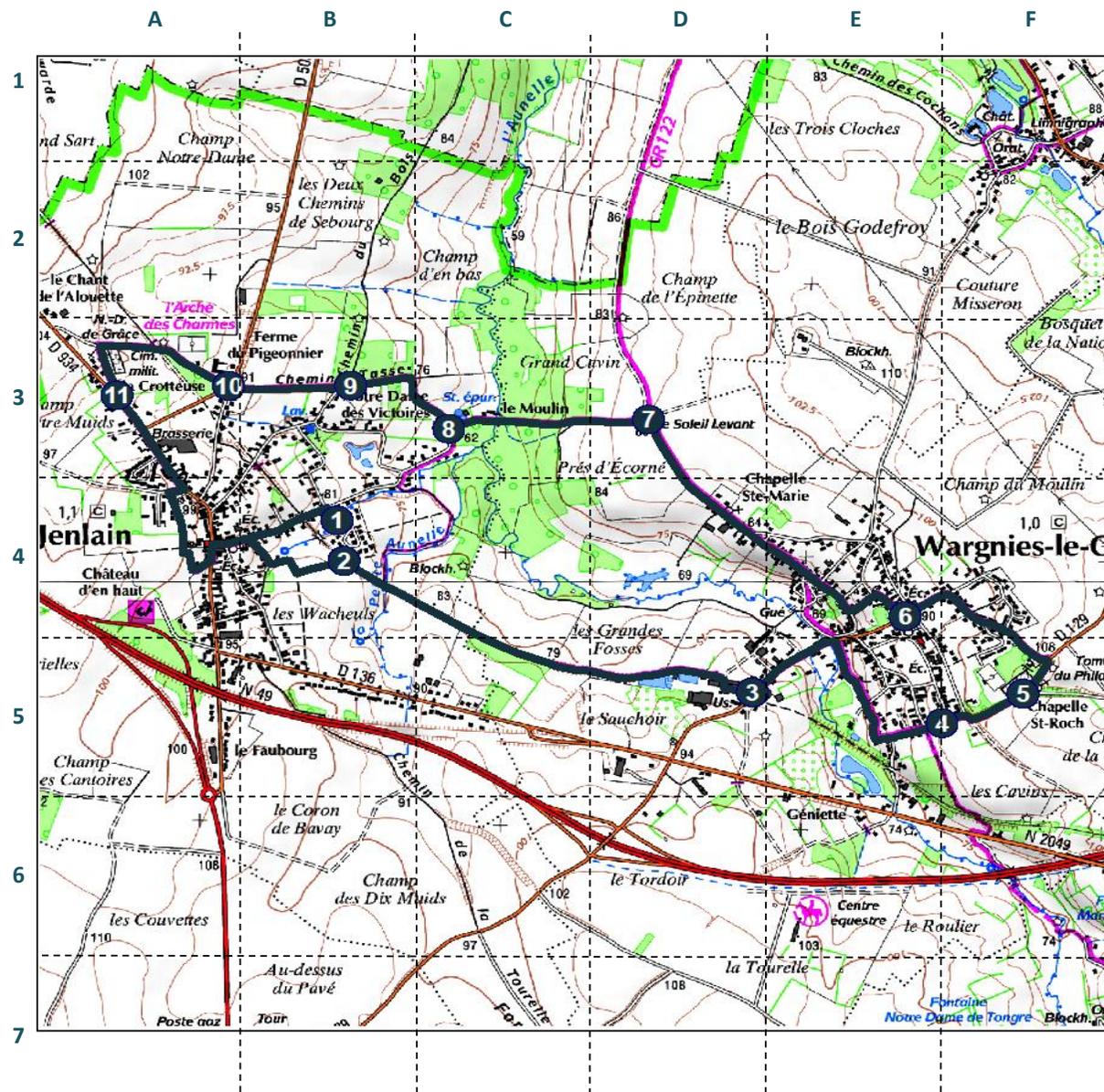


Circuit de Jenlain

(8 Km 300 - 2 h 20)

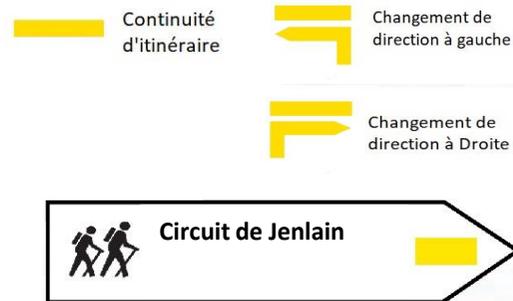
Départ : Résidence Les Aunelles

1. Garez-vous au niveau de la Résidence les Aunelles, située au carrefour de la Rue Friquet et Rue du Moulin. Remontez la Rue Friquet, passez sous le pont puis empruntez à gauche le sentier rural des haies, la Rue Friquet puis empruntez à droite le « Sentier Rural ». Au fond, prenez à gauche puis encore à gauche et aboutissez à l'ancienne voie ferrée Valenciennes-Maubeuge.
2. Suivez à droite l'ancienne voie ferrée, tantôt formant une voûte arbustive de charmes et d'aubépines, tantôt offrant des points de vue sur le village de Wargnies-le-Grand, la vallée de l'Aunelle ou le Bois de Wargnies. Poursuivez jusqu'au chemin pavé de la Gare.
3. Tournez à gauche sur la RD 129. Après l'Aunelle, empruntez à droite la rue de la Racque. 400 m plus loin, la rue monte. Traversez la route et allez en face. 400 m plus loin, la rue monte à gauche à angle droit ; allez tout droit (rue des Bosquiaux).
4. Continuez tout droit, laissez à gauche et à droite les rues des Ecoles, du Paradis et le chemin du Grand Cavin.
5. A la chapelle Saint-Roch, bifurquez à gauche. Au stop – tombeau du Philanthrope – longez la route à gauche (sur le bas-côté), passez à la « ferme aux papillons » et descendez jusqu'à l'église.
6. Au niveau de l'église, traversez à droite « La Place ». Au bout, prenez à gauche la rue Pisson puis à droite la rue de la Fontaine ; traversez ensuite « les Marlières » et montez la rue de la Raquette. Vous quittez ainsi Wargnies-le-Grand. Croisez la chapelle de la Sainte-Vierge.
7. Au croisement, prenez à gauche. Vous apercevez vers le Nord le clocher de Sebourg.
8. Continuez à droite.
9. Poursuivez tout droit. A la fourche suivante, prenez à droite.
10. Traversez prudemment et continuez tout droit sur le chemin de terre. Après le cimetière, descendez à gauche.
11. Empruntez à gauche la rue centrale de Jenlain. A gauche, passez à côté de la brasserie Duyck – bière de Jenlain – qui fait la notoriété du village. 250 m après la brasserie, prenez à droite le chemin de Préseau puis, tout de suite à gauche, empruntez la ruelle bocagère. Au bout, tournez à gauche puis à droite et retrouvez l'église.



Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritrus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Circuit de Jenlain

(8 Km 300 - 2 h 20)

Départ : Résidence Les Aunelles



Avis du Randonneur :

Circuit au coeur du bocage adapté aux familles et aux randonneurs débutants. Il utilise des chemins agricoles, des petites routes et des sentiers bocagers. Quelques traversées de routes ou le passage de la chapelle Saint-Roch seront effectuées avec prudence. Balisage jaune